

Sur proposition de la commission « Aménagement des territoires et mobilités »

## Vœu du CESER pour l'intégration des ports bretons dans les réseaux transeuropéens

Dans son récent vœu sur le Pacte d'accessibilité de la Bretagne<sup>8</sup>, le CESER a fortement insisté sur les multiples formes d'accessibilité de la Bretagne et, compte-tenu de l'importance de sa façade maritime, sur son **accessibilité maritime**.

Le rôle central des ports dans cette dernière est, depuis l'été, au cœur des discussions en cours sur l'adaptation des corridors de transport européen, dans le contexte du Brexit. En effet, pour permettre une connexion directe de l'Irlande à l'Europe continentale en cas de Brexit dur, la Commission européenne a proposé cet été une adaptation du tracé du corridor Mer du Nord - Méditerranée. Cette révision se ferait sur la base du tracé existant, qui ne passe pas par la Bretagne.

Au-delà de cette actualité et en se plaçant dans la perspective de mise en œuvre du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (2021-2027), le CESER entend réaffirmer l'importance d'une mobilisation collective pour anticiper et préparer l'avenir des ports bretons, en réfléchissant à leur articulation avec l'ensemble des politiques de transport.

En effet, si au regard du trafic maritime mondial la Bretagne reste une place portuaire modeste, elle possède toutefois un réseau de sites portuaires diversifiés, connectés à leurs hinterlands et aux territoires. L'histoire a montré combien leur activité est étroitement liée au développement économique régional et leur adaptabilité un atout face aux transformations continues. Dans son analyse prospective « *La Bretagne et la mer à l'horizon 2040* », le CESER a montré la façon dont les restructurations des filières économiques régionales peuvent faire considérablement évoluer le panorama portuaire régional. Une large réflexion sur l'avenir des ports bretons devrait être engagée afin de mettre les ports en capacité d'anticiper, de s'adapter et d'accompagner les évolutions économiques, dans les secteurs d'activités existants comme dans l'ensemble des secteurs émergents qui ouvrent de nouvelles opportunités de développement économique et d'emplois.

Comme le CESER l'a souligné en 2017<sup>9</sup>, les acteurs portuaires ont également tout intérêt à travailler sur la complémentarité des différents sites, pour renforcer ou faciliter les flux qui existent déjà ou qui pourraient se développer, et conduire une politique d'équipement cohérente.

Enfin, dans un contexte de développement des échanges mondiaux, la Bretagne doit prendre toute sa place dans le confortement de l'axe européen Manche-Atlantique. Le CESER a souligné le risque accru par le Brexit de déplacement du centre de gravité européen vers l'Est, et d'affaiblissement de l'Arc Atlantique. Il est par conséquent essentiel pour les régions atlantiques de s'inscrire pleinement dans la dynamique européenne. Située à la connexion entre la Manche et l'Atlantique, la Bretagne a bien évidemment un rôle particulier à jouer.

Le Brexit ouvre également l'opportunité nouvelle pour la Bretagne de se positionner dans la chaîne logistique de transport vers et depuis l'Irlande, en tenant compte des liaisons existantes, mais aussi

<sup>8</sup> Vœu pour l'accessibilité de la Bretagne, mars 2018

<sup>9</sup> CESER de Bretagne, *Produire et résider sur le littoral en Bretagne !* Mai 2017

des perspectives de nouvelles liaisons possibles. Au-delà de la logistique, des coopérations renforcées et diversifiées avec l'Irlande et le Royaume-Uni permettraient de renforcer **le positionnement de la Bretagne comme une région de connexion européenne.**

Enfin, à l'heure où le Conseil régional de Bretagne a souhaité mettre les enjeux de la transition écologique et énergétique au cœur d'un nouveau projet de territoire partagé, le CESER rappelle **les conséquences environnementales** d'une logistique des transports encore quasi-exclusivement tournée vers le transport routier. Toute réflexion sur les évolutions des ports bretons et leur place dans les flux de transport doit être l'occasion de dessiner l'avenir d'une chaîne logistique globale et durable et réfléchir aux conditions de réussite de cette transition, dans la perspective d'un développement durable de la Bretagne. Cette réflexion doit s'articuler avec un avancement notable de la mise en œuvre du ferroutage en Bretagne, ainsi qu'avec une analyse précise, en amont, du bilan carbone global des scénarios envisagés.

Pour toutes ces raisons, le CESER formule ce vœu de soutien à la mobilisation collective en faveur de la reconnaissance de la place des ports de la Bretagne, au service de ces évolutions. Il lui semble particulièrement pertinent que la Task Force politique en charge du suivi des conséquences du Brexit prenne bien en compte ce sujet, pour caractériser et saisir les opportunités qui s'offrent à la Bretagne et aux régions de l'Arc Atlantique.